



association
unevie

ORGANISER UN ÉVÉNEMENT DE SENSIBILISATION

PROJET DE PRÉVENTION DES VIOLENCES SEXUELLES SUR LES ENFANTS

Plus il y aura de gens informés,
moins il y aura de victimes

Événements de sensibilisation

Afin de sensibiliser les populations au plus près, nous proposons d'intervenir lors de réunions publiques ou privées, soirées thématiques, colloques, séminaires ou formations. Toute structure peut nous solliciter : mairies, associations, entreprises...

Nous vous offrons l'opportunité de montrer que vous prenez des mesures concrètes pour prévenir les situations d'abus sexuels sur les enfants.

Nos interventions sont destinées aussi bien au grand public (parents...) qu'aux professionnels (Enfance, Santé...) et durent au minimum 2 heures.

Parmi les formats proposés :

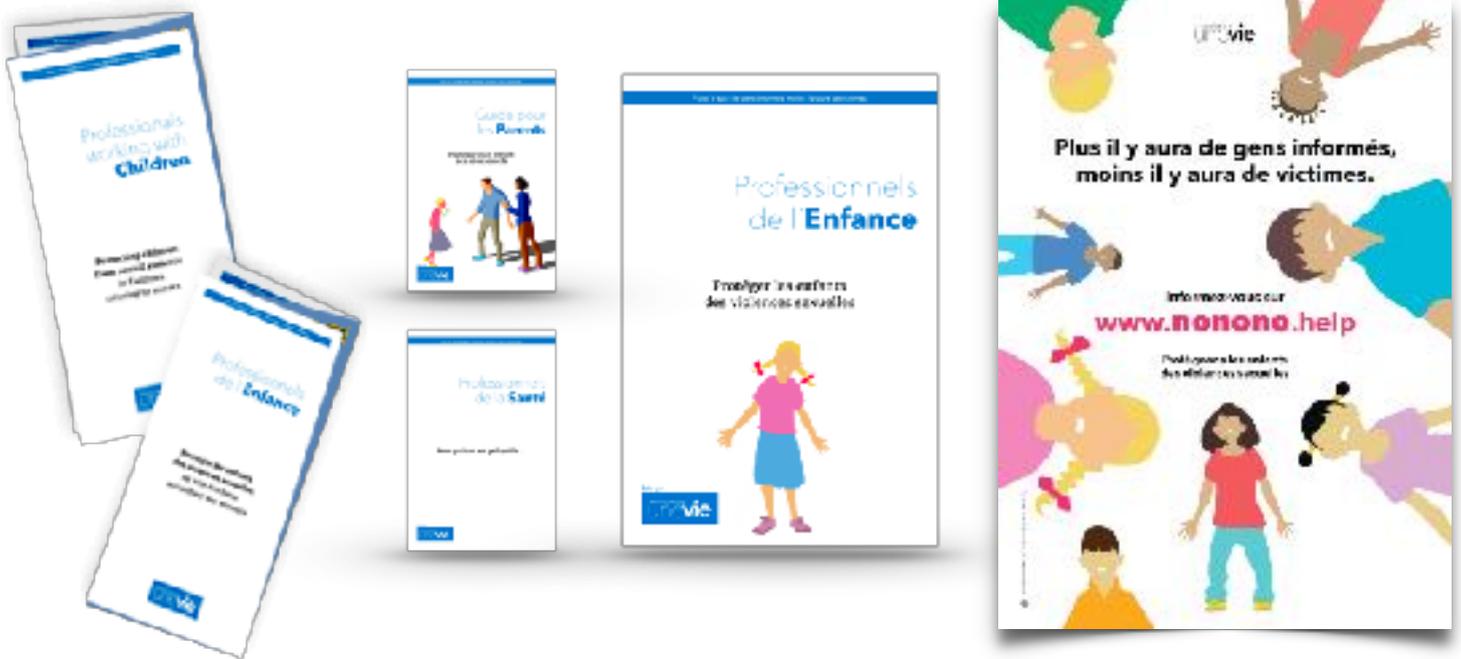
- **Soirée ou après-midi thématique « Protéger les enfants des violences sexuelles »**
Durée : 2 à 3 heures
Au programme : projection du documentaire, échange avec le public, présentation de notre kit de prévention.
Public : tout public adulte (professionnels inclus)
- **Demi-journée de sensibilisation « Protéger les enfants des violences sexuelles »**
Durée : environ 3 heures
Au programme : projection du documentaire (extrait), épidémiologie, apports juridiques, bonnes pratiques, repérage et signalement, présentation du kit de prévention.
Public : professionnels de l'Enfance ou de la Santé
- **Journée de sensibilisation « Protéger les enfants des violences sexuelles »**
Durée : environ 6 heures
Au programme : réflexion sur l'image de la femme et de l'enfant dans la société, épidémiologie, apports juridiques, projection du documentaire, développement de l'enfant, conséquences des violences sexuelles, bonnes pratiques, repérage et signalement, présentation du kit de prévention.
Public : professionnels de l'Enfance ou de la Santé, parents-accompagnateurs...

Nos précédentes interventions : Paris, Toulouse, Nancy, Tulle, Brétigny...

Distribution du kit de prévention

Lors de chaque intervention, nous mettons à disposition du public les outils de prévention de notre kit, et nous distribuons différents supports : dépliants destinés aux professionnels de l'enfance, affiches de prévention...

En un clic, les participants recevront directement dans leur boîte mail les liens de téléchargement de tous les éléments de prévention présentés lors de notre intervention.



Tous nos supports ont été co-réalisés et validés par des professionnels de la Santé spécialistes des violences sexuelles sur les enfants.

Une **feuille d'évaluation** sera également remise à chaque participant (un questionnaire en ligne est également disponible).



Les contenus proposés

LES FILMS

Le documentaire « **Pédophilie : comprendre pour mieux protéger** » d'une durée de 55 minutes est une réflexion avec des experts sur le thème de la pédophilie.

Il a été primé en septembre 2016 (Prix du Mérite) lors du festival du film international *Accolade Global Film Competition* (USA).

Ce documentaire permet, en un peu plus d'une heure, de diffuser les messages de prévention les plus essentiels sur les thèmes suivant : *pédophilie, fantasme et sexualité, pédopornographie, inceste et incestuel, adolescents agresseurs, pédophilie féminine, définition et conséquences d'une agression sexuelle, sexualité des enfants, hypersexualité dans la société, repérage des victimes, prise en charge thérapeutique des personnes ressentant de l'attraction pour les enfants.*

Vous pouvez visionner le film sur YouTube : youtu.be/lxTZMK8Xa90

Une version de 20 minutes existe également, destinée spécifiquement aux personnes travaillant au contact d'enfant (format prévu pour des formations de 60 à 120 minutes en petit groupe).

LES APPORTS

Nous proposons une introduction aux thématiques suivantes :

- épidémiologie des violences sexuelles sur les enfants et de la consommation de pornographie ;
- apports juridiques sur les violences sexuelles ;
- développement de l'enfant et conséquences des violences sexuelles ;
- bonnes pratiques lors de la prise en charge de groupes d'enfants ou d'adolescents ;
- repérage et signalement.

LES ÉCHANGES

Nous invitons le public à réfléchir à nos comportements et à notre propre responsabilité au sein de la société. Une invitation à la prise de conscience avec une approche ludique autour d'images et de thèmes piochés dans notre quotidien. Thèmes abordés : l'image de la femme et de l'enfant dans la société, la place de l'enfant dans la société, la pornographie...

Tout au long de l'intervention, les participants seront invités à poser leurs questions à l'intervenant, qui pourra soit les aider à avancer dans leur réflexion, soit les aiguiller vers un professionnel qui sera plus à même de les aider (notamment lorsque des cas d'abus réels sont rapportés).

Organisation et conditions

DISTRIBUTION DE CONTENUS DE SENSIBILISATION

À la fin de l'intervention, en fonction de la demande de l'organisateur (cf. participation financière), des supports de sensibilisation pourront être distribués au public (dépliants et affiches de sensibilisation).

ÉLÉMENTS DE COMMUNICATION

Des éléments de communication seront mis à la disposition de l'organisateur, via un dossier zip téléchargeable. Ce dernier contient des éléments graphiques permettant la réalisation d'affiches ou de messages illustrés pour les réseaux sociaux.

Il est également possible de nous solliciter afin que nous vous envoyions une affiche personnalisée de votre événement. Pour cela, envoyez-nous toutes les informations utiles (date, lieu, accès, type de réservation, coordonnée pour la réservation, ainsi que votre logo).

Nous nous réservons également la possibilité de communiquer sur la tenue de l'événement sur nos propres réseaux de communication (Facebook, Twitter...), si votre événement est ouvert au grand public.

Il est fortement conseillé de nous solliciter au minimum trois mois avant l'événement, afin de bloquer la date de l'événement dans nos agendas respectifs, et de **vous laisser le temps de communiquer régulièrement et largement** autour de l'événement, afin de nous assurer un maximum de personnes présentes le jour de l'intervention.

SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

Les interventions peuvent se faire aussi bien assises que debout, à condition que l'intervenant ait la possibilité de poser son ordinateur face à lui (sur une table, un tabouret ou au sol), afin de pouvoir visionner ses notes ainsi que les diapositives diffusées à l'écran.

La projection et les interventions **nécessitent l'utilisation d'un vidéoprojecteur et d'un système de diffusion audio**. L'intervenant vient avec son ordinateur et un adaptateur compatible avec les prises HDMI, VGA et DVI.

Une prise 220V à proximité de l'emplacement de l'intervenant simplifiera beaucoup la logistique lors de sessions de plus de 2 heures.

PARTICIPATION FINANCIÈRE

L'intervenant n'est pas rémunéré pour son intervention.

Il se rend disponible pour présenter son projet et son film, à titre gracieux.

En revanche, en fonction des possibilités financières, nous demandons une participation versée en partie sous forme de don¹ à l'Association Une Vie®, afin de financer la création et la distribution de nos supports de prévention.

Pour les structures dont les finances le permettent, nous demandons une participation financière minimum de 300 €.

Sur cette somme :

- 150 € de participation à l'impression sur papier recyclé des contenus de sensibilisation qui seront distribués lors de l'intervention, dans la limite de 50 dépliants A4 et 25 affiches A3 ;
- 150 € de don à l'Association Une Vie, d'intérêt général, donnant droit à un reçu fiscal vous permettant de bénéficier d'une réduction d'impôts de 66% du montant.

Sur présentation des factures, nous demandons également le remboursement des frais de déplacement depuis Paris :

- transport (TGV en seconde classe, avion, taxi, VTC...);
- hébergement (hôtel, RB&B...);
- frais de bouche (repas).

Les versements se font par virement bancaire ou par chèque.

Pour organiser une rencontre, veuillez nous contacter : contact@1vie.org



¹ L'Association Une Vie® ne verse aucun salaire, et consacre 100% de ses ressources à la création et à la diffusion de ses supports d'information et de prévention.

Communiquer sur l'événement

LES PERSONNES À PRÉVENIR (SUR LA COMMUNE, L'AGGLOMÉRATION, LE DÉPARTEMENT...)

- le grand public : parents, associations (parents d'élèves, protection de l'enfance, sport, culture...);
- les journalistes (presse locale ou nationale, radio, télévision...);
- les représentants politiques : maires, députés, préfets, adjoints au maire (chargés de l'Enfance, de la Santé, de la Culture, du Sport...);
- les responsables départementaux (chargés de l'Enfance, de la Santé, de la Culture...);
- les professionnels de l'Enfance (responsables d'établissements accueillants des enfants – scolaires, animation, sport, culture –, enseignants, assistants maternels, animateurs d'enfants...);
- les professionnels de la Santé (psychologues, psychanalystes, médecins psychiatres, médecins généralistes, étudiants en Psycho, étudiants en Médecine...);
- les forces de l'ordre (Police, Gendarmerie);
- les professionnels de la Justice (magistrats, procureurs, juges d'application des peines, avocats, étudiants en Droit...)

Les patients de professionnels de la Santé (CMP, libéral...), les anciens détenus ou les personnes dont vous savez qu'elles sont attirées par les enfants sont les bienvenues.

AFFICHAGE

- en Mairie
- sur le lieu de l'événement
- en marge des établissements recevant des mineurs (écoles, centres de loisirs, piscine municipale...)
- dans les salles d'attente des centres de soin (médecins, CMP...) et des centres d'aide (social...)
- dans les commissariats (Police, Gendarmerie)

INTERNET

- par une publication ou un événement sur les réseaux sociaux : Facebook, Twitter... (toujours mettre du texte + au moins une illustration)
- par l'envoi d'email aux personnes susceptibles d'être intéressées (voir la liste ci-dessus)

PLANNING

- par courrier, 2 mois avant l'événement, puis un rappel 2 semaines avant l'événement (2 courriers)
- par affichage, 1 mois avant l'événement, en doublant l'affichage 7 jours avant l'événement
- par email, 2 mois avant l'événement, avec un rappel 1 semaine avant puis 1 jour avant l'événement (3 messages)
- sur Internet, une fois par semaine à partir d'un mois avant l'événement et jusqu'à quelques heures avant l'événement

Afin d'améliorer l'organisation², nous vous conseillons de mentionner dans vos communications : « **entrée libre et gratuite dans la limite des places disponibles, les personnes ayant réservé étant prioritaires** », en précisant « **réservation conseillée en remplissant le formulaire sur 1vie.org/place** ».

² Nous devons à la fois avoir une idée du nombre de personnes présentes afin de préparer une quantité suffisante de documents à distribuer (dépliants, affiches, évaluations...) et éviter l'inscription obligatoire nominative afin de respecter l'anonymat des personnes souhaitant conserver le secret sur leur venue (victimes, anciennes victimes, pédophiles, auteurs d'actes...)



L'intervenant

Sébastien Brochot est le président fondateur de l'Association Une Vie®. Il est réalisateur et auteur.

Voyant ces dernières années l'explosion des révélations d'abus sexuels commis sur les enfants, il a voulu réaliser un documentaire de réflexion sur la pédophilie. Il s'est documenté, a rencontré de nombreux spécialistes, et il a fait le constat suivant : en France, aujourd'hui, on sensibilise les enfants aux potentiels risques qu'ils encourent, mais il n'y a en revanche aucun projet de prévention à l'échelle nationale et internationale s'adressant aux potentiels agresseurs, en tout cas pas avant qu'ils n'aient enfreint la loi ou qu'ils n'aient fait de victime. Il n'existe pas non plus de base de données où tout un chacun pourrait trouver en un clic des informations fiables et pertinentes sur les abus sexuels pédophiles.

C'est dans cette vision proactive, avec l'objectif de combattre toute forme d'abus sexuel commis sur les enfants, qu'il a créé le projet PedoHelp®.

Il a réalisé le documentaire « *Pédophilie : comprendre pour mieux protéger* » et les nombreuses vidéos de sensibilisation diffusées dans le cadre du projet de prévention.

Il est également l'auteur du livre « *La société pédophile* »³ (traduit en anglais sous le titre « *The pedophile society* »), un ouvrage qui est à la fois un livre de sensibilisation et un essai sur le rôle de la société dans l'hypersexualisation des enfants et la banalisation des comportements incestuels.



Pour en savoir plus, consultez son site internet : <http://sebastienbrochot.com/>

L'association

L'Association Une Vie® est née d'un besoin de partage et d'un désir de promotion du respect entre les êtres. Partant d'un objectif, **le courage de la bienveillance**, nous menons des actions concrètes qui s'articulent autour de trois grands thèmes : **la protection de l'enfance, la citoyenneté et le devoir de mémoire.**

³ En vente sur Amazon aux formats papier et numérique.

Votre aide peut vraiment faire la différence !

Votre soutien est primordial !

POURQUOI IL EST IMPORTANT QUE VOUS NOUS AIDIEZ FINANCIÈREMENT >

Depuis quelques années, nous constatons de plus en plus de révélations de cas de violences sexuelles. Cela n'est pas dû au hasard. Il n'y a pas plus de violences sexuelles aujourd'hui qu'hier. La différence, c'est qu'aujourd'hui, nous en parlons. Seulement, il faut toujours attendre qu'il y ait des victimes pour réagir. Cela est intolérable !

Nous avons le devoir moral d'intervenir en amont des passages à l'acte. C'est l'objectif de ce projet. Avec votre aide, nous ferons traduire et connaître nos outils de prévention. Avec votre aide, nous aiderons les futures générations à venir à bout de ce fléau.

Dans une société hypersexualisée, où les frontières entre les générations s'effacent, où les adolescents grandissent avec les réseaux sociaux et la pornographie, il est plus que jamais nécessaire d'intervenir en informant sur les violences sexuelles sur les enfants. **N'attendons pas plus longtemps, agissons maintenant !**

POURQUOI IL FAUT FAIRE TRADUIRE NOTRE KIT DE PRÉVENTION >

Chaque année, dans le monde, des millions d'enfants⁴ sont victimes de violences sexuelles. Dans de nombreux pays, les autorités ne sont pas prêtes à s'engager dans ce combat.

En traduisant nos supports de prévention, nous offrons une chance aux citoyens de ces pays de s'informer librement et de sensibiliser leurs proches. Les professionnels de ces pays pourront non seulement repérer des victimes, mais également intervenir en amont de passages à l'acte.

Notre projet permet également de réparer les crimes commis par nombre de nos concitoyens (tourisme sexuel, littérature et discours pro-pédophiles des années 70...)

Si nous ne sommes pas responsables de leurs agissements, nous pouvons aujourd'hui jouer un rôle majeur pour éviter que cela ne se reproduise, en sensibilisant directement les populations ciblées.

Pour toutes ces raisons, et parce que nous avons le devoir de ne pas rester impassibles, votre aide peut vraiment faire la différence !

⁴ En 2002, l'OMS a estimé que 150 millions de filles et 73 millions de garçons de moins de 18 ans auraient eu des relations sexuelles sous la contrainte ou subi d'autres formes de violence sexuelle impliquant un contact physique (Étude des Nations Unies sur la violence à l'encontre des enfants).

Comment nous aider avec un don ?

L'Association Une Vie® est une association d'intérêt général⁵.

À ce titre, nous vous délivrerons un reçu fiscal vous permettant de bénéficier d'une **réduction d'impôts de 66%** du montant de votre don (voir le site des impôts).

Vous pouvez faire un don par chèque (en euros) en le libellant à l'ordre de « Association Une Vie » et en l'envoyant à l'adresse postale suivante :

Adresse de l'association	ASSOCIATION UNE VIE (BOITE 38) 73 BOULEVARD RICHARD LENOIR 75011 PARIS
--------------------------	------------------------------------------------------------------------------

Le compte bancaire de l'association est domicilié au **Crédit Mutuel**.

Pour effectuer un virement par virement bancaire, envoyez-nous un email à contact@1vie.org.

Il est également possible d'effectuer votre don via la plateforme de paiement sécurisée PayPal sur 1vie.org/don/.

⁵ Rescrit fiscal N°PE - 2017 / 97 (L 80 C du LPF)